

FICHE DESCRIPTIVE – MONUMENT HISTORIQUE

LA FOLIE GUILLAUD

A COLLONGES AU MONT D'OR

LOCALISATION	Collonges au Mont d'or Secteur Charézieux, la Pélonnière
DATE DE PROTECTION	Arrêté du 13 janvier 2017
PROTECTION	Les parties suivantes de la Folie Guillaud, également appelée Ermitage du Mont-d'Or, sont protégées : <ul style="list-style-type: none">- le jardin et toutes les parcelles sur lesquelles il se trouve,- le réseau hydraulique,- le mur de clôture,- l'ensemble des stations conservées, cadastrées et non cadastrées,- les mouvements de terre, terrassements et vestiges maçonnés,- la chapelle domestique et son décor,- les ruines d'une ancienne chapelle,- la serre,- le portail d'accès,- ainsi que tous les vestiges à découvrir (cad. AB, n°238, 241, 247, 280 à 293, 296, 302 à 305, 1994)
SIECLE	19 ^{ème} siècle (1804)
HISTORIQUE	La Folie Guillaud relève de la typologie de « parc expiatoire ». Le dit « Ermitage du Mont d'Or » comprend quatre parcours de promenade, chacun doté d'une symbolique religieuse spécifique. La Folie comprenait de nombreuses stations assorties d'éléments décoratifs, dont une partie a disparu.
STATUT	Propriété privée